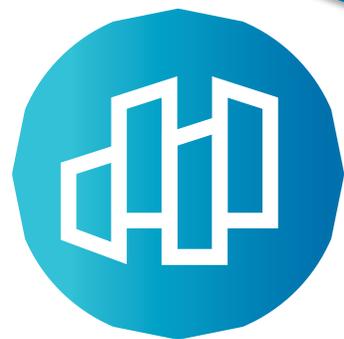


APP ouvert

15 octobre 2024 – 18 décembre
2024



EUCF
European City Facility

Session d'information

7ème Appel à projets

Aides Territoires : Céline Rolland

Point de contact national EUCF : Rogelio Bonilla



**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

Avant de commencer...



- Ce webinaire sera enregistré et mis à disposition publiquement
- Fermez vos cameras pour décharger le réseau
- Fermez vos micros si vous n'intervenez pas





Contexte

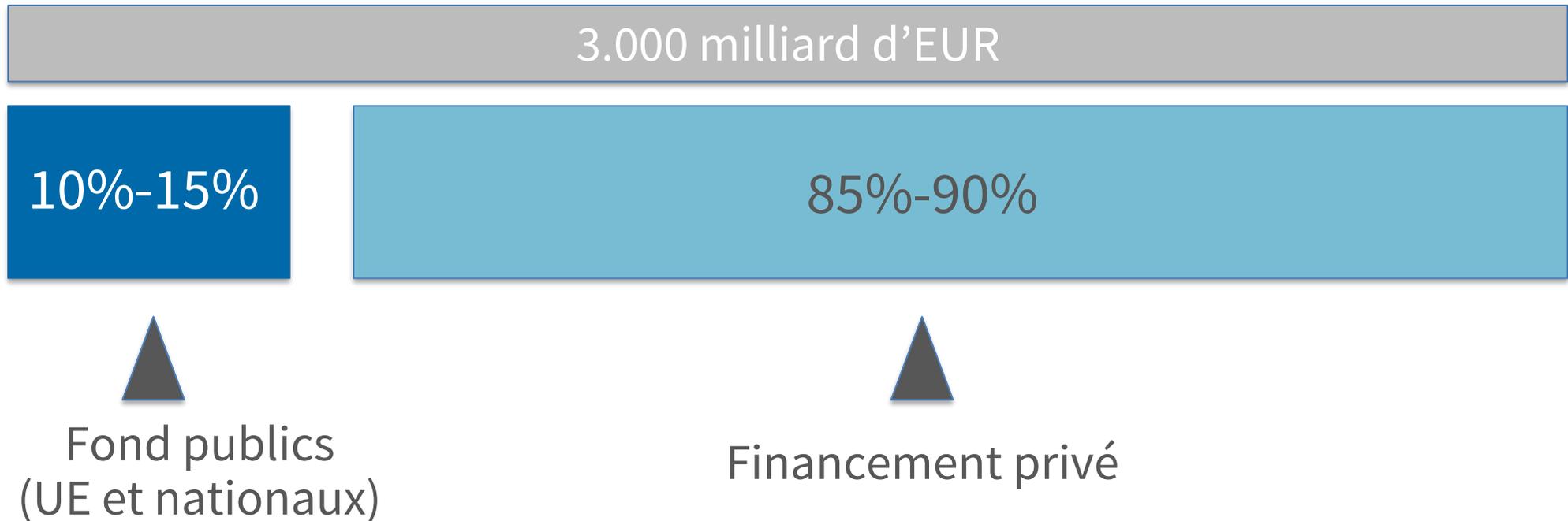
De la facilitée européenne pour les villes : EUCF



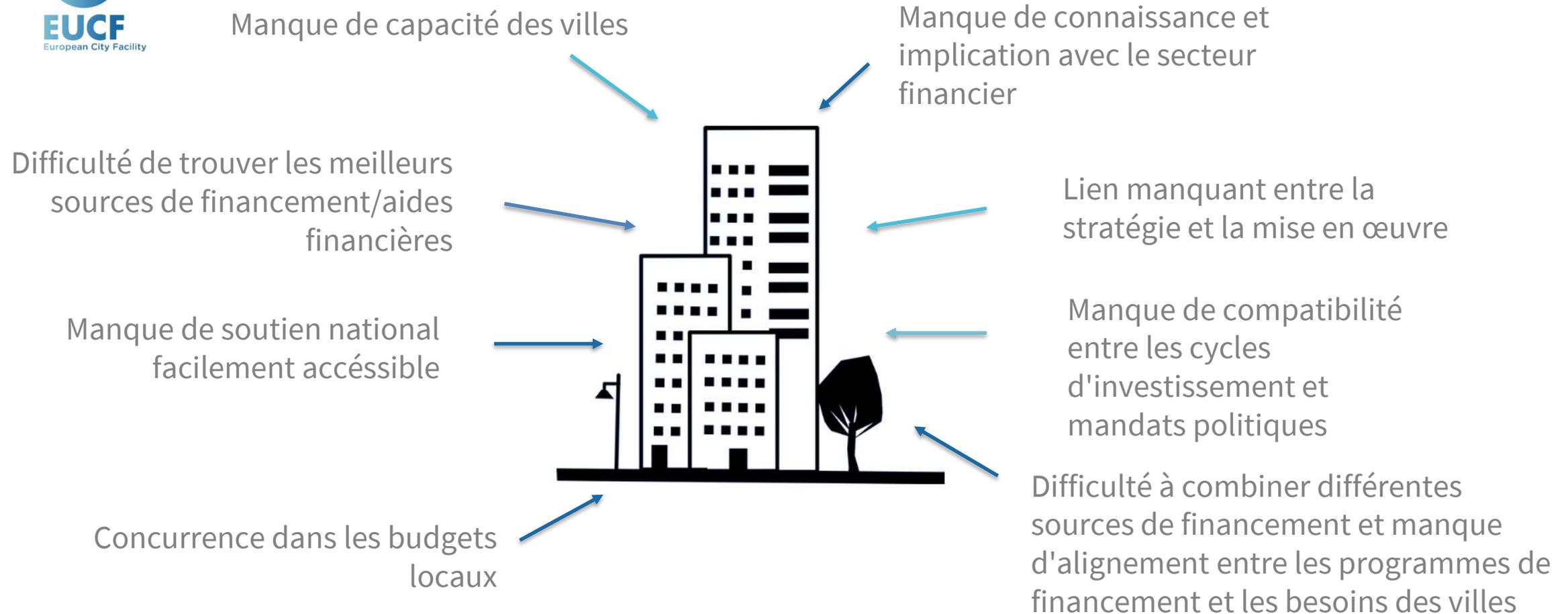
**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

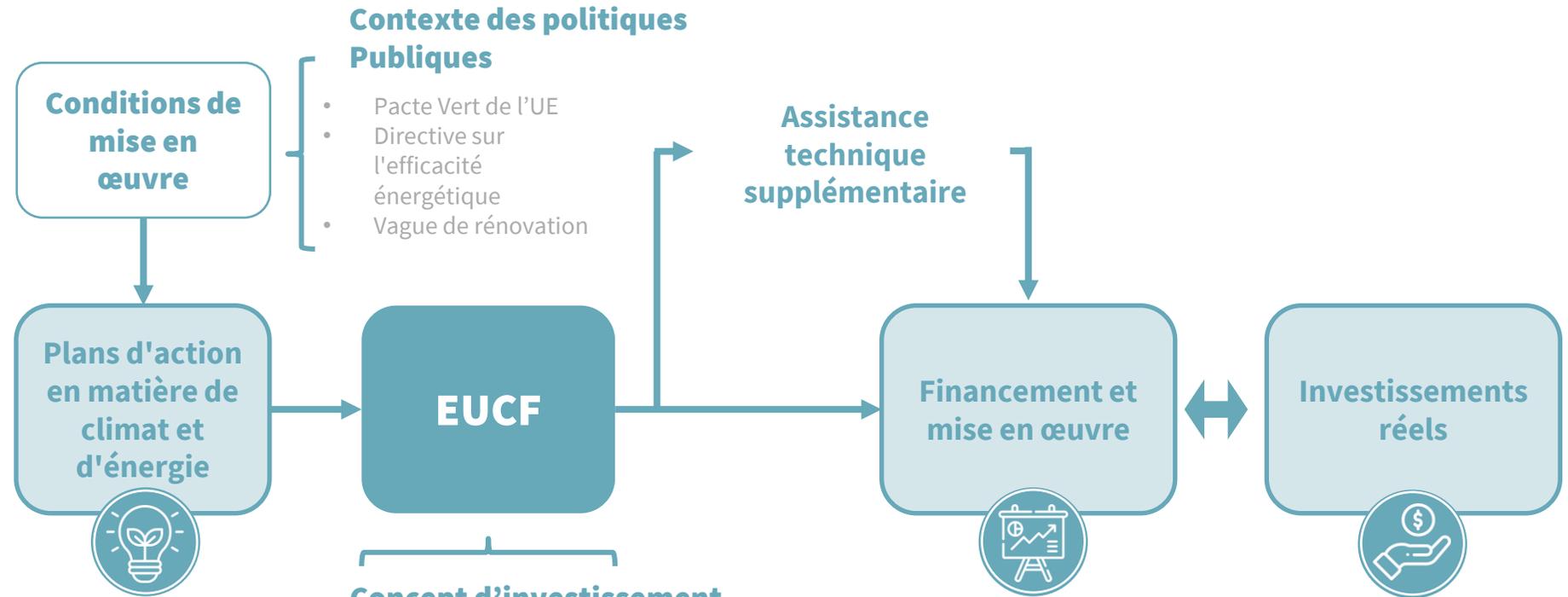
Objectifs climat de l'UE 2030



Obstacles à niveau local



Une pièce manquante



Contexte des politiques Publiques

- Pacte Vert de l'UE
- Directive sur l'efficacité énergétique
- Vague de rénovation

Assistance technique supplémentaire

Conditions de mise en œuvre

Plans d'action en matière de climat et d'énergie

EUCF

Financement et mise en œuvre

Investissements réels

Concept d'investissement

- Portefeuille de projets potentiels
- Analyse du marché/des obstacles
- Analyse des acteurs locaux
- Analyse juridique
- Stratégies de financement
- Processus d'investissement
- Étapes de la mise en œuvre



Facilité européenne pour les villes (EUCF)



Le 7ème appel à projets est **ouvert du 15 octobre !**

Les candidats éligibles peuvent postuler jusqu'au **18 décembre, 17:00 heure de Bruxelles**

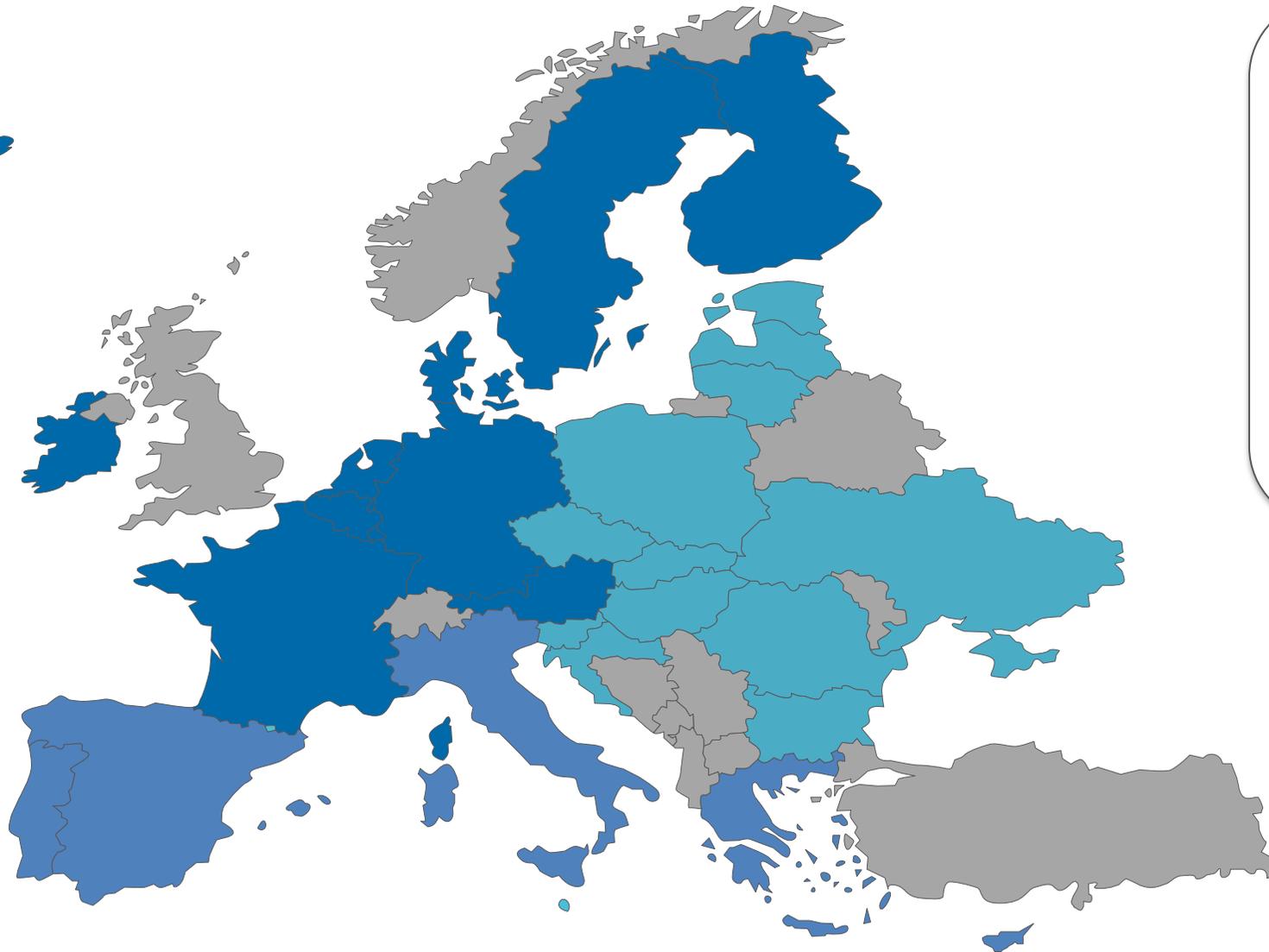
Le 7ème AAP est ouvert pour les **nouveaux bénéficiaires**, les lauréats précédents ne peuvent pas candidater.

Objectif

1. EUCF soutient **financièrement** les villes et leurs groupements dans le **développement de leur concept d'investissement**
2. EUCF offre un **support technique** afin d'augmenter la capacité d'attirer **des financements publics et privés** pour leurs projets



7^{ème} AAP: 3 appels régionaux parallèles



Régions

Nord & Ouest

Sud

Centre et Est

Non applicable



Co-funded by
the European Union



7^{ème} AAP: Budget disponible

Région	Pays	Budget disponible pour le 6 ^{ème} AAP	Nombre de concepts d'investissements financés
Europe Centrale et de l'Est	Bulgarie, Croatie, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Sloveenie, Slovaquie, Ukraine .	1.74 M EUR	29
Pays du nord et Europe de l'Ouest	Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Islande, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suède.	1.08 M EUR	18
Europe du Sud	Chypre, Grèce, Italie, Malte, Portugal, Espagne.	1.44 M EUR	24
Total disponible pour cet appel:		4.26 M EUR	71





Les avantages

De la facilitée européenne pour les villes



**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

Soutien financier



60.000
EUR

- Pour :
 - ✓ temps en interne
 - ✓ prestations de conseil
 - ✓ vos besoins
- Aide forfaitaire
- Conditions de reporting simplifiées



Concept d'investissement



Il traduit l'idée d'un projet en langage financier

Objectif

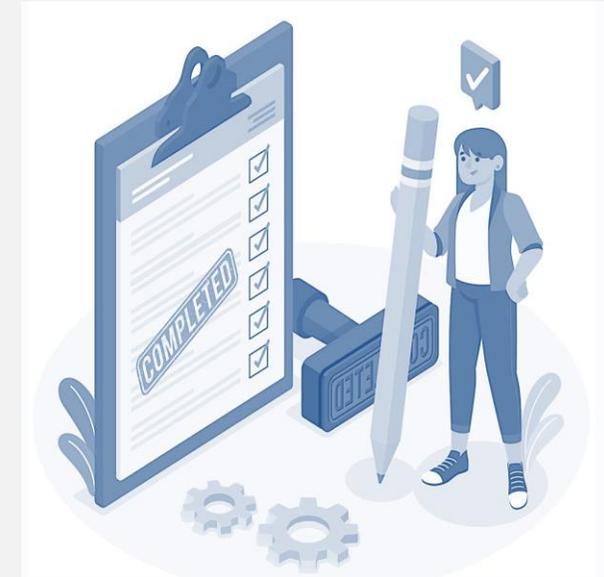
- Fournir aux investisseurs et aux institutions financières les informations nécessaires à **l'évaluation d'un projet en vue de son financement**
- Transformer les plans locaux en matière de climat et d'énergie en enveloppes d'investissement solides et **faciliter ainsi l'accès au financement pour les municipalités/autorités locales.**



Co-funded by
the European Union

Du Concept d'investissement à l'investissement

- Formation offerte pendant la phase de développement, par exemple sur :
 - ✓ Le modèle financier
 - ✓ Les dispositifs de financement
 - ✓ Qu'est-ce que le Concept d'investissement – pistes pour un CI solide
 - ✓ Etapes suivant le Concept d'investissement
- Soutenir les bénéficiaires à passer à l'action à travers l'investissement





Soutien

De la facilitée européenne pour les villes



**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

Systeme de soutien



L'équipe
d'EUCF et le
Helpdesk

Hubs nationaux
*avec le soutien d'Aides
Territoires*

Experts
nationaux

*Les experts nationaux et les hubs
nationaux ne peuvent pas rédiger de
candidatures pour EUCF, ni développer
des concepts d'investissement !*

Contactez votre expert national :
Rogelio Bonilla
ce.france@eucityfacility.eu

Liste de hubs nationaux et experts
nationaux [ici](#)



Co-funded by
the European Union

Soutien national

Helpdesk national

Conseils pour la rédaction et le dépôt de la candidature

Contrôle de la qualité des demandes avant leur dépôt

Vérification de l'éligibilité des candidats intéressés

Évènements nationaux

Sessions d'information nationales

Formations adaptées sur les éléments clés des formulaires de demande

Soutien pour le développement du concept d'investissement

Conférence téléphonique pour négocier la convention de subvention, discuter des activités et du calendrier, définir le soutien nécessaire pour surmonter les obstacles et les défis.

Contact régulier et conseils tout au long du processus





Éligibilité

De la facilitée européenne pour les villes



**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



Check d'éligibilité

- ✓ Êtes-vous une **municipalité/autorité locale, un groupement de municipalités/autorités locales ou une entité publique locale regroupant des municipalités/autorités locales** ?
- ✓ Votre municipalité/autorité locale, votre groupement de municipalités/autorités locales ou votre entité publique locale regroupant des municipalités/autorités locales sont-ils entièrement situés dans les **États membres de l'UE-27, en Islande ou en Ukraine** ?
- ✓ Votre municipalité/autorité locale, groupement de municipalités/autorités locales ou entité publique locale regroupant des municipalités/autorités locales dispose-t-elle d'un **plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat (SECAP) ou d'un autre plan local en faveur du climat et de l'énergie comprenant des objectifs d'atténuation** ?
- ✓ Serez-vous en mesure de fournir une **preuve d'engagement politique** pour développer le concept d'investissement, signée par le maire ou un autre représentant politique compétent ?
- ✓ Vous engagez-vous à respecter la **période de suivi** de l'EUCF pendant deux ans ?
- ➔ Faites le check d'éligibilité : www.eucityfacility.eu



Candidatures groupées

Qui est admissible en tant que groupement?

Les groupements formels ou informels de municipalités/autorités locales peuvent poser leur candidature par l'intermédiaire **d'un candidat principal**. La collectivité chef de file ou le groupement doit disposer d'un Plan Climat ou d'un autre plan local sur le climat et/ou l'énergie avec au moins un objectif d'atténuation.



- ✓ Les relations entre les municipalités impliquées et leurs responsabilités respectives doivent être décrites dans le formulaire de candidature sous gouvernance.
- ✓ Si la demande est acceptée, la subvention de 60 000 euros est accordée au groupement dans son ensemble.
- ✓ Le demandeur principal signera la convention de subvention et recevra le montant de la subvention.

Candidature en tant qu'entité publique locale

Qui est admissible en tant qu'entité publique locale ?

EPCIs à fiscalité non-propre

Les entités éligibles doivent :

- être officiellement reconnues comme un niveau de gouvernement local (différent des niveaux régional et provincial) par la législation nationale, avec l'obligation pour les municipalités/autorités locales d'adhérer à l'organisation supra-municipale
- être composées de municipalités/autorités locales
- avoir une structure politique et administrative spécifique



- ✓ Les entités publiques locales regroupant des municipalités/autorités locales doivent confirmer dans le formulaire de candidature qu'elles respectent les trois critères d'éligibilité énoncés ci-dessus.
- ✓ Les entités publiques locales regroupant des municipalités/autorités locales **ne peuvent pas poser leur candidature au EUCF en tant que groupements.**



Candidats éligibles

Collectivité/autorité locale

**Groupement de
collectivités/autorités locales**

**entité publique locale regroupant
les municipalités/autorités locales**

Doit disposer **d'un plan d'action pour l'énergie durable et le climat (Plan Climat) ou d'un autre plan local pour le climat et l'énergie contenant au moins un objectif d'atténuation.**

fournir une **preuve d'engagement politique** pour développer le concept d'investissement, signée par le maire ou un autre représentant politique compétent



Co-funded by
the European Union



Candidature

De la facilitée européenne pour les villes

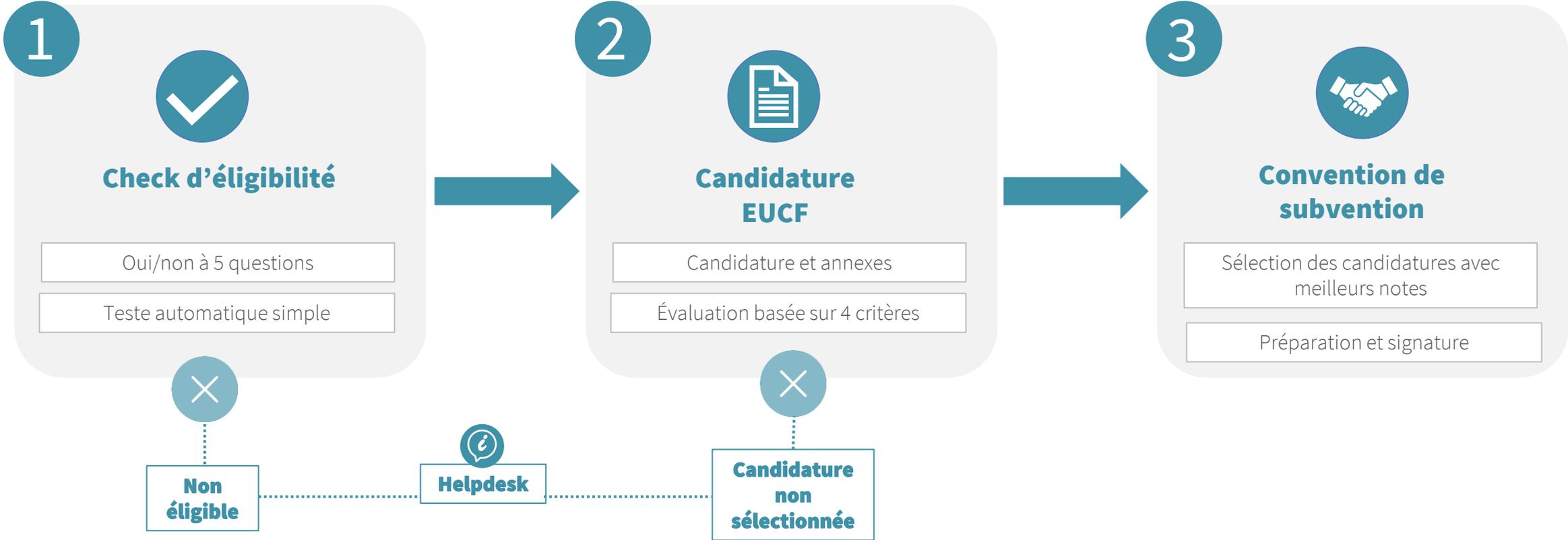


**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



Processus de candidature



Candidature et documents de support



Candidature



1. Profil du candidat



2. Engagement politique



3. Concept d'investissement proposé



4. Description de l'utilisation des fonds

Documents de support



Plan Climat ou plan équivalent avec des objectifs d'atténuation



Lettre de soutien au développement du concept d'investissement





Candidature



1. Profil du candidat

- Type de candidat
- Nom de la collectivité/autorité locale, groupement ou entité publique
- Code LAU*
- Code NUTS 3*
- Numéro d'identification fiscale
- Taille de la population
- Structure
- Département
- Adresse
- Numéro de téléphone
- E-mail



2. Engagement politique

Engagement à atteindre des objectifs d'atténuation :

- Soumettre Plan Climat ou équivalent avec des objectifs d'atténuation
- Informations générales sur le plan et les objectifs inclus

Engagement politique en faveur du développement du concept d'investissement :

- Soumettre la lettre de soutien politique (modèle EUCF)

Éligibilité des entités publiques locales regroupant des municipalités/autorités locales



3. Projet d'investissement proposé

- Titre du projet d'investissement proposé
- Description et objectifs du projet
- Période de mise en œuvre
- Principal secteur d'investissement visé
- Structure de gouvernance pour le développement du CI
- Engagement des parties prenantes
- Mesures prévues
- Taille de l'investissement prévue
- Impacts attendus
- Possibilité de réplique et/ou de montée en puissance



4. Utilisation de l'aide de EUCF

- Activités financées par la subvention
- Préparation de la demande de subvention



Éléments à prendre en compte pour la candidature d'EUCF

- ✓ **Au moins un objectif d'atténuation** du Plan Climat ou d'un autre plan local sur le climat et/ou l'énergie doit être indiqué dans le formulaire de demande.
- ✓ Les investissements et les impacts attendus **doivent être résumés par secteur** dans un tableau figurant dans le formulaire de candidature. Le montant total de l'investissement et l'impact total sont automatiquement calculés à partir des éléments d'investissement figurant dans ce tableau.
- ✓ **Les projets axés sur l'efficacité énergétique** sont privilégiés dans l'évaluation du critère 1 (Ambition du projet d'investissement proposé).
- ✓ Une bonne description de la **structure de gouvernance** et de la **stratégie d'engagement des parties prenantes** doit aborder tous les éléments requis dans les questions respectives.
- ✓ **Les chiffres incohérents et irréalistes** concernant la taille de l'investissement et les effets escomptés (économies d'énergie et/ou production d'énergie renouvelable) seront vérifiés dans l'évaluation du critère 4 (cohérence et plausibilité).
- ✓ Prendre en considération le **temps** nécessaire pour signer les lettres de soutien, validation par conseil municipal, etc.

Documents justificatifs obligatoires



Plan d'action pour l'énergie durable (Plan Climat) ou autre plan local sur le climat et/ou l'énergie avec des objectifs d'atténuation

Validé



Lettre de soutien au développement du concept d'investissement

- Le plan d'action énergétique peut être présenté dans la langue nationale ou en anglais, au choix.
- **Des informations générales** doivent être fournies sur le plan (titre, période couverte et brève description) dans le formulaire de demande.
- **Au moins un objectif d'atténuation** en termes d'économies d'énergie, de production d'énergie renouvelable, d'émissions de gaz à effet de serre ou autre doit être indiqué dans le formulaire de demande.
- Doit être signée **par le maire ou un autre représentant politique** compétent.
- **Le modèle de l'EUCF** doit être utilisé pour la soumission de la lettre.





Évaluation

De la facilité européenne pour les villes



**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

Procédure d'évaluation

- ✓ Conduite par une **équipe d'évaluateurs spécialisés** d'adelphi et d'Enviros
- ✓ Chaque demande est évaluée individuellement par deux évaluateurs différents. Un troisième évaluateur est désigné en cas de divergence entre les notes des deux premiers évaluateurs pour l'un des critères.
- ✓ La note finale est déterminée par la **moyenne des notes des deux (ou trois) évaluateurs**.
- ✓ Le processus d'évaluation se déroule **pendant deux mois** après la clôture de l'appel.
- ✓ Les candidats sont informés par courrier électronique des résultats et reçoivent un **retour d'information sur leurs résultats**.





Critères d'évaluation



1. Ambition du projet d'investissement proposé

- 1.1 Taille de l'investissement
- 1.2 Investissement p/habitant
- 1.3 Impacts
- 1.4 Impacts p/habitant
- 1.5 Rapport coût-efficacité
- 1.6 Accent mis sur l'efficacité énergétique
- 1.7 Réplication et/ou montée en puissance

7 points



2. Structure de gouvernance pour le développement du CI

- 2.1 Éléments de la structure de gouvernance
- 2.2 Qualité de la description
- 2.3 Qualité de la structure de gouvernance pour le développement du concept d'investissement

5 points



3. Stratégie d'engagement des parties prenantes

- 2.1 Éléments de la stratégie d'engagement des parties prenantes
- 2.2 Qualité de la description
- 2.3 Qualité de la stratégie d'engagement des parties prenantes pour le développement du concept d'investissement

5 points



4. Cohérence et faisabilité

- 4.1 Cohérence et faisabilité du projet d'investissement proposé
- 4.2 Cohérence et faisabilité des chiffres fournis

3 points

20 points possibles au total



Co-funded by the European Union

Critères d'évaluation



2. Structure de gouvernance pour le développement du CI

Rôles et responsabilités :

Project title	Roles									
	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role	Name of Role
Deliverable or Task										
Deliverable/Task 1										
Deliverable/Task 2										
Deliverable/Task 3										
Deliverable/Task 4										
Deliverable/Task 5										
Deliverable/Task 6										
Deliverable/Task 7										
Deliverable/Task 8										
R Responsible	Responsible for completion of task or deliverable									
A Accountable	Is accountable for completion of the task									
C Consulted	Consulted by those responsible for advice and expertise									
I Informed	Kept updated on progress and notified when tasks are completed									

Procésus de prise des décisions

- Qui va prendre la décision ?
- Qui peut participer à ce procesus et à quel moment ?
- Quelles sont les étapes du processus de prise de decision ?
- Etc.



Évaluation des candidatures



- ✓ Pour chaque critère d'évaluation, des questions d'évaluation avec des notes correspondantes sont définies.
- ✓ La note maximale que les candidats peuvent obtenir lors de l'évaluation est de **20 points**.
- ✓ Un **seuil de qualité de 50 % du total des points** s'applique au critères de 2 à 4.

Nouveauté AAP 6
Pas de minimum dans le critère 1



1. Ambition du projet d'investissement proposé

7 points



2. Structure de gouvernance pour le développement du CI

5 points



3. Stratégie d'engagement des parties prenantes

5 points



4. Cohérence et faisabilité

3 points



20 points





L'ensemble du parcours

De la facilité européenne pour les villes



**Co-funded by
the European Union**

Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or CINEA. Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.



The EUCF Journey

